



COMMUNIQUE

Paris, le 3 novembre 2020

RECONFINEMENT ET CONTINUITÉ DE SERVICE :

LE MINISTRE A L'ECOUTE

L'UNSA était représentée par Erwann COPPERE, Manuel DEVEAUD, Martine HARNICHARD, Gwendoline PROSPER.

Le ministre reçoit en urgence les organisations syndicales pour faire le point sur le contexte sanitaire.

Allocution du ministre :

Le ministre a remercié et félicité la réactivité des agents et l'implication forte des services du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le confinement est différent de celui de mars puisque l'objectif est de maintenir les services publics tout en favorisant le télétravail.

Le ministère est impacté par la crise sanitaire, par les cas Covid, les cas contacts, le positionnement des agents en télétravail et les nombreuses demandes qui émanent des services.

Trois FAQ sont en cours de réactualisation : FAQ MAA, FAQ DGAL et FAQ DGER.

La protection des agents et la sécurité des conditions d'exercice (<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45074>) restent la priorité avec une application stricte des protocoles sanitaires. L'objectif est d'organiser le télétravail en capitalisant sur les acquis du premier confinement.

La circulaire de la ministre de la transformation et de la fonction publique donne 3 orientations : assurer l'ensemble des missions, mettre en œuvre le télétravail autant que possible, tout en maintenant la qualité des conditions de travail. Pour cela, la cellule d'écoute reste active. (Circulaire du 29 octobre relative à la continuité du service dans les administrations et les établissements publics de l'Etat dans le contexte de dégradation de la situation sanitaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=45072>).

Point Vigipirate :

Le dispositif attentat de 2015 est bien réactivé.



Le ministre poursuit avec l'enseignement agricole :

La rentrée scolaire est en enjeu pour tous. Elle s'est faite avec le renforcement de nouvelles mesures sanitaires qui doivent être adaptées. A cet effet, les services de la DGER sont pleinement mobilisés.

Les apprenants de BTS et de classes prépa sont considérés comme des lycéens donc ils restent en présentiel. A ce stade, les internats restent ouverts mais il faut un renforcement des protocoles de nettoyage et de la vigilance.

Pour l'enseignement supérieur, la formation se fera à distance, sauf les travaux pratiques qui seront exercés en présentiel.

Les stages sont maintenus dès lors que le protocole sanitaire le permet. L'UNSA précise que la filière service sera fortement impactée. Mme Chmitelin (DGER) répond avoir identifié la problématique des stages de certaines filières afin d'ajuster le cas échéant les obligations de stages.

En ce qui concerne la sécurité des établissements, l'ensemble des mesures de sécurité et les dispositifs sont les mêmes que celles prises pour l'éducation nationale.

Le défi de l'enseignement agricole est aux yeux du ministre très important.

L'UNSA, présente, a été une nouvelle fois force de propositions et réaffirme l'importance de l'autonomie et de l'indépendance du ministère vis à vis de l'éducation nationale, pour une circulation plus fluide de l'information.

Thématiques portées par l'UNSA :

Télétravail : Pour l'UNSA, le télétravail est la règle ; le présentiel est la dérogation.

Personnes vulnérables : Le MAA est en attente de l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) suite au recours du Conseil d'Etat qui a annulé le décret du 29 août 2020.

L'UNSA a interpellé plusieurs fois le ministre sur la situation des personnes vulnérables et a demandé un positionnement du MAA pour la protection de ses agents dans l'attente de l'avis du HCSP.

Concours : Les concours sont maintenus. Suite à l'insistance de l'UNSA, le recours à la visioconférence pour les personnes vulnérables est en expertise à la DGAFP, notamment dans l'attente des consignes du HCSP pour les personnes vulnérables.

Masques : Le ministère a affirmé ne pas avoir fourni de masques de la marque DIM. Cependant, il n'exclut pas que certains aient pu être fournis dans certaines structures.

Restauration : L'administration a confirmé que le dispositif du décret de défraiement du premier confinement est de nouveau réactivé.

L'UNSA propose d'activer l'**option facultative engagement citoyen**, pour permettre aux élèves volontaires de participer à la mise en place du protocole renforcé, tout en étant valorisés pour cette implication. Proposition retenue par la DGER qui va étudier une mise en oeuvre le plus rapidement possible.

La demande de l'UNSA concernant les besoins en personnels Régions (ménage et entretien) sera relayée par le MAA à l'ARF (Association des régions de France).

La DGER va demander aux conseils régionaux d'équiper les administratifs en matériel informatique.

Suite à la demande de l'UNSA, il est précisé que les CAP « avancement et promotion » de novembre seront tenues en visioconférence.

Visite médicale : L'UNSA demande que les visites médicales des agents se tiennent nonobstant la situation Covid. Elle demande que la campagne de vaccination contre la grippe puisse avoir lieu comme prévu. La secrétaire générale abonde en notre sens.

Congés et CET : L'UNSA demande une flexibilité pour que les agents aient la possibilité de poser leurs congés en fin d'année. Par ailleurs, le plafond d'épargne du CET est porté à 70 jours cette année, compte-tenu de la situation.

L'UNSA a été entendue dans ses propositions par le Ministre. Ce dernier était à l'écoute des organisations syndicales. Ce temps d'échanges et de propositions marque l'intérêt porté par le nouveau ministre à trouver des solutions dans l'intérêt du service public, des agents et des usagers, tout en préservant la sécurité sanitaire.